

**DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE SAINT-BARDOUX
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

Quorum atteint

L'année deux mille vingt-six, le 18 mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BARDOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LARAT Etienne, Maire, en présence des conseillers municipaux : Estelle PIERRO, Paul PERROT, Christian REY, Frédéric GONIN, Freddy GUERIN, Rachel GAILLARD, Emily BOSSAN, Serge PROD'HOMME, Nicolas GUICHARD, Maryline LANG.

Date de convocation : 11 mai 2026

Date d'affichage : 11 mai 2026

Absents représentés : Jonathan GUILLOT représenté par Freddy GUERIN, Dominique MACCIONI représentée par Estelle PIERRO, Hélène WUILLAUME représentée par Etienne LARAT, Hélène CHEVALIER représentée par Frédéric GONIN.

Absente :

Secrétaire de séance : Frédéric GONIN

**N° 24-2026 – CONVENTION DE MUTUALISATION DE LA PLATEFORME DE
DEMATERIALIZATION DES MARCHES PUBLICS AVEC VALENCE ROMANS
AGGLO - PLATEFORME AWS**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible pour la commune de bénéficier gratuitement de la plateforme de dématérialisation mutualisée des marchés publics mise en place par valence romans agglo.

Afin de pouvoir adhérer, il faut signer une convention avec valence romans agglo.

Monsieur Le Maire donne lecture de cette convention.

Vu la délibération n°2026_100 en date du 7 avril 2026 du conseil communautaire de Valence Romans Agglo portant approbation de la convention de mutualisation de la plateforme AWS des marchés publics de Valence Romans Agglo 2026-2032,

Vu la convention de mutualisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics de Valence Romans Agglo présentée en annexe.

Considérant que, Valence Romans Agglo a souhaité répondre aux attentes de ses communes membres et des établissements publics qui lui sont rattachés en mettant à disposition son profil acheteur en vue de la publication des Avis d'Appels Publics à la Concurrence en matière de commande publique.

Considérant que, l'objet de la convention est la mutualisation d'un outil informatique : la plateforme de dématérialisation des marchés publics de Valence Romans Agglo mise à disposition à titre gratuit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** d'adhérer à la plateforme de dématérialisation des marchés publics mise en place par valence romans agglo (plateforme AWS).
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention de mutualisation de la plateforme de dématérialisation des marchés publics avec valence romans agglo telle qu'annexée à la présente délibération.

Certifie exécutoire compte-tenu de l'affichage et
De la transmission au représentant de l'Etat.
Fait et délibéré les jours, mois et an susvisés.
Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme.

Le Maire - Etienne LARAT

